

fugitif , que c'est ton Maître qui a employé cet artifice pour t'envoyer porter de ses nouvelles à Peking , et pour examiner ce qui se passe à la Cour. L'Eunuque répondit que *Sourniama* manquant de pain et de riz , il s'était vu réduit à vivre de millet cuit à l'eau ; qu'il mourait de faim , et que comme il y avait à *Fourdane* plus de domestiques qu'on n'en pouvait nourrir , il s'était déterminé à venir , à l'insu de son Maître , chercher quelque secours chez ses parens et ses amis. On lui demanda ensuite si *Sourniama* était Chrétien , et le nom de ceux de ses enfans qui avaient embrassé cette Loi ; enfin , on lui fit plusieurs autres questions qui ne sont point venues à ma connaissance : je sais seulement que les Mandarins ont coutume d'en faire en grand nombre , même d'inutiles , afin d'être en état de répondre à celles que l'Empereur pourrait leur faire.

L'Eunuque fut renvoyé lié et garotté au Général de *Fourdane* ; mais on ne croit pas qu'il ait été rendu à son Maître , car on apprit bientôt que *Sourniama* était mort d'ennui et de misère. Selon l'avis que le Général de *Fourdane* en donna au Tribunal des Princes , ce vieillard mourut le 19 de la onzième lune , c'est-à-dire , le 2 de Janvier de l'année 1725. Le Président de ce Tribunal , seizième frère de l'Empereur , différa , je ne sais pour quelle raison , d'en informer l'Empereur par un Mémoirel ; c'est un usage auquel on ne manque point ; alors Sa Majesté marque elle-même sur le Mémoirel , et
la